

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MAURICE VELTER N°1**  
**VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013 DE 18 H 00 à 20 H 00**

Etait excusée : *Inspectrice de la circonscription de Chatou* : Madame Le Gall

*Equipe enseignante* : Mesdames Berdin, Baquer, Etienne, Braun, Prouveur, Lebordais, Broz, Allen, Piéra, Brixon , Messieurs Beaurain et Cornu

Etaient excusées : Madame Bouhénia, Madame Malaurie

*Conseillère Municipale* : Madame Dufourny

*Affaires scolaires et périscolaires* : Madame Josse

*Représentants des parents d'élèves* :

PEEP : Mesdames Fossard, Linsolas, Lebris, Chollet Stéphanie, Perrin, Leguay, Chollet Christelle, Negre et Monsieur Oresve était excusée Madame De Sousa

FCPE : Mesdames Abdoulhousen, Château-Loury, Barbier, Alegre, Forest Etaient excusés : Mesdames Malcuit, Fulcons, El Batti et Monsieur Dangla

❖ **Présentation des nouveaux membres du conseil d'école**

Tour de table et présentation individuelle.

*Les membres de l'équipe pédagogique :*

<b>CPA</b>	MME BERDIN	
<b>CPB</b>	MME BAQUER	
<b>CP C</b>	MME ETIENNE	
<b>CE1A</b>	MME BRAUN (lundi-mardi)	MME MALAURIE (jeudi-vendredi)
<b>CE1 B</b>	MME PROUVEUR	
<b>CE2 A</b>	MME LEBORDAIS	
<b>CE2B</b>	MME BROZ	
<b>CE2C</b>	MME ALLEN	
<b>CM1 A</b>	MME PIERA	
<b>CM1 B</b>	MME BOUHENIA (lundi-mardi-jeudi)	MR CORNU (vendredi)
<b>CM2 A</b>	MR BEAURAIN	
<b>CM2 B</b>	MME BRIXON (lundi-mardi-jeudi)	MME FLAMENT (vendredi)

**DIRECTION** Madame PROVOST étant en congé de maternité puis de formation, Monsieur CORNU qui était déjà présent sur l'école en qualité de remplaçant est nommé à la direction de l'école. L'équipe remercie Madame PROVOST de son dévouement.

*Les nouveaux membres élus au conseil d'école :*

- 12 représentants titulaires dont 6 sièges pour la FCPE et 6 sièges pour la PEEP
- 4 représentants suppléants pour la PEEP et 3 représentants suppléants pour la FCPE.

❖ **Vote du règlement intérieur**

Pas de changement du règlement intérieur cette année. Le règlement actuel est voté par le conseil d'école à l'unanimité.

Les heures d'entrée et de sortie des élèves doivent être respectées par l'équipe enseignante et par les familles.

Les absences doivent être prévenues par téléphone (laisser un message sur le répondeur de l'école : les messages sont consultés plusieurs fois par jour)

La sortie de l'étude s'effectue à 17h55 pour permettre d'emmener les élèves à l'école maternelle Julliard et poursuivre l'étude jusqu'à 18h30. L'heure de responsabilité effective envers les élèves reste fixée à 18h00. Actuellement cinq salles d'études sont ouvertes chaque soir et encadrées par cinq enseignants de l'école.

Il est demandé aux familles de prendre des dispositions en cas de retard à 18h (voisins, amis...)

**Organisation de la cour de récréation depuis la fin des travaux**

Depuis la fin des travaux de la cuisine, l'équipe a décidé la poursuite de la mise en place de 2 temps de récréation l'après-midi (séparation des cycles 2 et 3) et de revenir à une seule récréation le matin. Cette organisation permet à la fois aux fratries de partager des moments récréatifs mais aussi de mieux disposer de l'espace de la cour l'après-midi et ce, de façon plus calme.

Les ballons et balles personnelles ne sont plus autorisés à l'école, les parties de balle au pied finissant toujours par dégénérer (bousculades, pleurs, énervements...) De plus il est rappelé que les grosses billes (taille supérieure à celle d'un calot) sont interdites car dangereuses. Merci de respecter cet interdit. Quant aux autres jeux ils sont tolérés tant qu'ils ne génèrent pas de nuisances.

## **Fiche de suivi de comportement**

Suite à certains problèmes de violence rencontrés les années précédentes et au travail effectué en collaboration avec les services de prévention de la violence de l'éducation Nationale (le **Centre académique d'Aide aux Ecoles et aux Etablissements** (C.A.A.E.E.) Une fiche hebdomadaire de suivi de comportement a été élaborée en conseil de maitres. Cette fiche qui peut être visée par tout adulte intervenant au sein de l'établissement scolaire permet d'évaluer le comportement de l'élèves qu'il soit positif ou en contradiction avec le règlement intérieur de l'école.

Selon l'évaluation du comportement de l'élève des rappels aux respect des règles élémentaires du Vivre Ensemble voir même des sanctions peuvent être envisagés.

### **❖ Bilan des élections des parents d'élèves et des délégués des classes pour l'année 2012 / 2013**

*Élection des parents d'élèves du vendredi 12 octobre 2012.*

Le nombre de votants : 178 votants pour 488 électeurs (pour rappel 165 votants en 2011 pour 499 inscrits). Le taux de participation s'élève à 36.48 % (rappel 2012 : 33.86 %). Les votes par correspondance ont encore une fois été largement privilégiés...

### **❖ Bilan de la réunion de parents d'élèves du mois de septembre**

Bilan de la présence des familles à la réunion de rentrée des parents du samedi 20 septembre 2013, environ **50% de présence** (pour rappel 80% en 2012). Quant à la participation des parents des élèves scolarisés en CP, elle a été d'environ 60%. Il est à noter que bon nombre des familles absentes (qui ne se sont pas toutes excusées) sont des familles dont les enfants ont des difficultés scolaires et/ou comportementales ; ce qui est fort regrettable car l'école doit nécessairement travailler en lien étroit avec les familles pour donner du sens à la scolarité de l'élève en lui permettant d'établir des repères constructifs.

Monsieur Cornu a reçu tous les parents en réunion plénière (pour les CP CE1 à 9h00 – pour les CE2 CM1 CM2 à 10h30) pour rappeler certains points du règlement intérieur et interpeller chacun sur l'importance de l'investissement de tous les partenaires dans la scolarité des élèves..

### **❖ Bilan financier, budget 2013 / 2014 caisse des écoles, coopérative de classes, photos**

Bilan financier : solde de début d'année de 1950,71 euros. La contribution de la mairie, 2415.00 euros, au titre de la caisse des écoles ayant été versée en Juin pour l'année 2013.

Financement pour la réalisation des actions engagées dans le projet d'école avec la coopérative générale :

- le projet engagé l'an dernier sur le loup se poursuit
- un projet visant à ce que les classes participent à une représentation de type théâtral en mai.

Hormis les coopératives de classe qui ont reçu en moyenne 350 euros il n'y a pas eu de recettes depuis septembre à ce jour encaissées sur les comptes. Les chèques reçus pour les recettes de photos seront encaissés courant décembre (la séance de photographies individuelles et groupe ayant lieu le 3 décembre).

Rappel ; recettes encaissées lors de la kermesse de juin 2013 : 412 euros.

## **Effectifs actualisés**

A ce jour, l'école dénombre 293 élèves pour un total de 12 classes.

CPA : 23    CPB : 24    CPC : 23    CE1 A : 29    CE1 B : 28    CE2 A : 23  
CE2 B : 23    CE2 C : 23    CM1 A : 21    CM1 B : 21    CM2 A : 27    CM2 B : 28

Au vu des effectifs moyens par classe l'école bénéficie à l'heure actuelle de bonnes conditions de travail. les particularités de notre école ayant été prises en compte par Monsieur Coignard, Directeur Académique des Services de L'Education Nationale et grâce au soutien de Madame Le Gall Inspectrice de L'Education Nationale et de l'équipe municipale.

### **❖ Elèves à besoins particuliers : suivi RASED – APC – PPS – AVS – PPRE**

L'équipe du RASED sur Houilles composée de 2 postes de psychologue scolaire (dont 1 à mi-temps), 2 postes de maître E (dont 1 à mi-temps) et 1 poste de maître G. Les maîtres E (Madame Besson et Monsieur Dretzen) ont travaillé pour la mise en place des ateliers de lecture en CE1 (MACLE Module d'Approfondissement des Compétences en Lecture et Ecriture)

Le nombre d'élèves suivis par le RASED en CP et CE1 n'est pas encore définitif car les concertations sont en cours et les ateliers mis en place ont prédominé en 1<sup>ère</sup> période.

Les interventions sont obligatoirement précédées de l'accord des familles.

Un nouveau dispositif pour la prise en charge d'élèves nommé APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) est mis en place depuis la rentrée ce en remplacement de L'APE. Après une première phase d'identification des besoins des élèves courant septembre différents ateliers ont été proposés aux élèves selon leurs besoins.

**Nombre d'élèves suivis en APC période I et II :** 79 élèves (21 CP – 21 CE1 – 12 CE2 – 12 CM1 – 13 CM2)

**Nombre d'élèves bénéficiant d'un PPS :** 3

**AVS :** Madame Laziri Elrahlia (20 heures hebdomadaire), 10 heures pour une élève en CE2 et 10 heures pour une élève en CM2

**Nombre d'élèves bénéficiant d'un PPRE** actuellement : 39 élèves (20 cycle 2 + 19 cycle 3)

### **Remise des livrets**

Elle aura lieu le samedi 14 décembre. Lors de cette matinée un marché de Noël sera organisé par les classes et animé par les parents ; il permettra par la vente de petits articles ou confiseries confectionnés par les élèves de financer les diverses activités de la coopérative scolaire.

D'autre part les fédérations de parents organiseront une braderie de jouets et offriront café et gâteaux.

### **Photographies collectives et individuelles**

Elles auront lieu le mardi 3 décembre. Comme l'an passé le Studio Lorelle se chargera des prises de vues, une partie de la vente des photographies revenant à l'école.

## **❖ Projet d'école et projets de classes**

### **Liaison avec la maternelle F. Julliand et S. Allende**

Comme l'an passé, des échanges et visites sont prévues avec les deux écoles maternelles de secteur. Il s'agira lors de ces rencontres de permettre à l'élève de maternelle de découvrir l'école élémentaire lors de rencontres organisées autour d'une thématique commune (galettes, lectures, jeu de piste), de découvrir, écouter et lire des œuvres littéraires intégrales et rendre compte de ses lectures (étudier les contes traditionnels avec comme personnage principal le loup). Des travaux d'écrits et d'arts plastiques seront réalisés.

**Un projet** impliquant toutes les classes visant à créer des représentations théâtrales, de cirque est à l'heure actuelle en « gestation » au sein de l'école. A cette fin la salle Cassin sera dans la mesure du possible réservée pour deux soirées au mois de mai. Des précisions seront apportées quant à ce projet courant janvier.

### **Projets de classes**

#### **Marathon orthographique :**

Les classes de CE2 de l'école participent cette année à un travail départemental sur l'orthographe. Il s'agit d'un concours en 3 étapes comprenant une épreuve par trimestre ce projet étant piloté par Madame Caroline Ciret Conseillère Pédagogique de circonscription.

#### **Groupe de lecture MACLE**

En tout début d'année des groupes de lecture ont été mis en place dans les classes de CE1 avec l'aide des membres du Réseau d'Aide Aux Enfants en Difficultés. Ainsi après une période de tests, des groupes de lecture de niveaux homogènes ont pu être établis et ont, durant la première période, pu travailler tous les matins en lecture et écriture. Le bilan est très positif l'expérience sera à renouveler l'an prochain.

#### **Journal d'école**

Un journal d'école trimestriel sur la vie de l'école sera édité cette année. Ce projet sera piloté par les classes de CM1 et du CM2 B. La mairie propose de recourir pour son édition aux services de reprographie de la commune.

#### **Graineterie**

Comme l'an passé la participation aux activités culturelles proposées par la mairie a été reconduite. De par la qualité de sa programmation et de plus sa proximité géographique, La Graineterie est désormais fréquentée par toutes les classes de l'école que se soit pour des visites d'expositions, des spectacles ou des ateliers (Slam ou autre).

#### **Bibliothèque**

Le partenariat avec la bibliothèque Jules Verne est reconduit pour l'emprunt de séries uniquement car la bibliothèque est en travaux.

#### **Projet classes découvertes**

-Pour les élèves de CE1, le projet a été validé par la mairie. Les dates retenues sont du lundi 24 mars au vendredi 28 mars à Menestreau Les Villette, domaine du Ciran avec l'organisme Evasion 78 pour une classe Cirque.

-Suite à un désistement, la classe de CM2 de Mme Brixon bénéficie de l'opportunité de participer à un séjour au Royaume Uni avec une classe de Sartrouville. Ce séjour se déroulera du 16 au 20 juin, le coût est de 310 €, la ville via le CCAS et selon le quotient familial participera au financement au même titre que pour les séjours organisés sur le Territoire National. Des possibilités de financement peuvent être recherchées auprès des comités d'entreprise, éventuellement du comité de jumelage ... D'autre part une vente de bulbes au profit de la classe de découverte sera organisée.

Pour la classe de CM2 de Monsieur Beurain qui ne peut malheureusement pas profiter de cette opportunité une sortie sera organisée en juin sans doute sur les plages du débarquement.

### **Autres projets**

Après le second TNI installé l'an passé dans la classe de CM2 de Monsieur Beurain, un **Vidéo Projecteur Interactif** (qui remplace désormais les TNI) sera installé courant janvier 2014 dans la classe de CM1 de Mme Piera L'utilisation de ce Vidéo Projecteur Interactif sera étendue (comme pour les deux TNI qui équipent déjà l'école) à tous les autres membres de l'équipe pédagogique.

### **Le comportement citoyen dans le train**

Il n'y aura pas cette année d'intervention de Mme Huart, en effet ses interventions sont ciblées sur le CM2 or nos élèves en ont déjà bénéficié l'an passé en CM1.

### **Partenariat avec le Conservatoire de Houilles**

Le projet est validé : le partenariat avec le professeur DUMISTE, Mademoiselle Raoul, du Conservatoire de Musique est reconduit .

### **Liaison CM2/6<sup>ème</sup>**

La liaison sera désormais renforcée et des projets communs d'échanges auront lieu avec les collègues de secteur, la 6<sup>ème</sup> fera partie du même cycle que les CM1 et CM2. Des rencontres pour élaborer ces différents projets sont en cours à l'heure actuelle.

### **❖ Langues vivantes**

En anglais, les CP, CE1, un CE2, CM1 et CM2 bénéficient tous de cours par un(e) enseignant(e) de l'école, rendus possibles par les enseignants habilités, les échanges de services mis en place sur les cycles et l'intervention de

Madame Abdoulhousen, intervenant anglais rémunérée par la municipalité, intervient 4 fois 45 minutes hebdomadaires sur les 2 classes de CE2 de Mesdames Broz et Allen .

### **❖ Activités sportives annuelles**

*Piscine* : 1er trimestre (du 19/09 au 19/12/12) pour les CP  
2ème trimestre (du 09/01 au 10/04/13) pour les CE1 et CE2.

*Tennis* : le projet reconduit pour les classes de CE1 a débuté le 12/11 à raison de 3 séances dans la cour de l'école avec deux intervenants du TCH et ce jusqu'au 02/12. La deuxième phase se déroulant au Tennis Club de Houilles sur 3 séances du 10/04 au 28/04.

Les dates de *la balle ovale* et du tournoi de *Flag* n'ont pas encore été arrêtées.

### **❖ Bilan des travaux réalisés et à venir**

Travaux réalisés pendant l'été 2013 :

*Peintures des salles de classe et du couloir* du 1<sup>er</sup> étage

*Changement des radiateurs* du 1<sup>er</sup> étage.

*Changement des fenêtres* et des stores du premier étage.

**L'équipe regrette** que les remarques faites aux services techniques de la ville au mois de juin concernant le **choix des fenêtres** (oscillo-battantes) n'aient pas été prises en compte. En effet ces fenêtres ne permettent pas une aération correcte des salles de classe surtout lors des pics de chaleur (l'école étant orientée plein Sud) L'argument avancé par les services techniques de la ville expliquant ce choix était la sécurité (éviter la défenestration) . Or au vu de la configuration (imposte vitrée sous la partie pouvant s'ouvrir) des dites fenêtres et donc de la législation ce choix ne paraît vraiment pas judicieux.

Quant aux **stores** posés ils ne sont absolument **pas adaptés à un usage scolaire**. Un store avait été posé à l'essai et encore une fois malgré les remarques faites par les enseignants, les services techniques ont procédé à la pose des autres lors des vacances de Toussaint. Ils sont fixes et n'empêchent pas en hiver les rais de lumière d'éblouir les élèves et assombrissent énormément les salles lorsque le soleil est absent, obligeant alors à travailler avec la lumière électrique toute la journée.

Et de plus ils ne protègent pas les rangées de tables qui se trouvent proches des fenêtres qui subissent un effet de

serre rendant le travail des élèves difficile ces derniers étant incommodés par la lumière et la chaleur.

*Mise aux normes de la cuisine.*

Les travaux se sont bien déroulés et n'ont pas occasionné plus de gêne que prévu, les équipes d'ouvriers étant très discrètes. Cependant concernant l'école un oubli notable est constaté... **il n'y a plus d'entrée de service**, donc tous les personnels techniques, livreurs... se retrouvent directement dans le bâtiment de l'école et ce sans aucun contrôle... Avant ils passaient obligatoirement par le réfectoire où la gardienne pouvait contrôler qui était dans l'école. Cet état de fait semble incompatible avec le fonctionnement d'un groupe scolaire. Les services de la Ville étudient une solution.

*Interphone/visiophone*

Il n'y a à l'heure actuelle **plus aucune sonnette**, ni moyen de savoir si d'éventuels élèves retardataires se retrouvent à la porte de l'école. Les numéros de l'école sont affichés, si des adultes sont présents ils peuvent donc contacter le directeur par téléphone et ce dernier peut venir ouvrir...sinon...

Monsieur Cornu attire l'attention de la Mairie sur **cet état de fait qui ne peut durer, la sécurité des élèves n'étant pas assurée**. Les services municipaux sont au courant mais jusque lors aucune solution n'a été proposée et aucune information sur une éventuelle échéance n'a été communiquée.

Questions posées concernant les futurs travaux :

- *commande d'embouts pour les chaises des élèves*

La mairie recherche chez ses fournisseurs des embouts pour équiper les chaises des élèves et limiter le niveau sonore de ces dernières qui est très élevé et même insupportable par moments.

- *accès et sécurité des élèves aux abords de l'école* : un lampadaire à l'entrée de l'école et une lumière extérieure devant le bureau pourraient être installés car pendant toute la période hivernale les élèves sortent dans le noir et n'arrivent parfois même pas à distinguer les parents qui viennent les chercher.

- *le parking de l'école* est toujours aussi problématique : les enseignants de la maternelle Julliard l'utilisent depuis l'an dernier. Les tracés au sol pour délimiter visuellement les places ne sont toujours pas faits malgré plusieurs demandes effectuées. **Il est à noter que ce parking est strictement réservé aux locataires des logements et au personnel enseignant de l'école, en aucun cas les parents ne sont autorisés à y stationner.**

#### ❖ Rythmes Scolaires

Les propositions de l'équipe municipale seront exposées aux fédérations de parents le 17/12.

#### ❖ Dates des prochains conseils d'école

*Conseil d'école n° 2* : le mardi 11 mars 2014 de 18 h 00 à 20 h 00

*Conseil d'école n° 3* : le mardi 03 juin 2014 de 18 h 00 à 20 h 00

#### ❖ Appel aux parents

**L'école a besoin de quelques vêtements de rechange** (pantalons, sous-vêtements pour filles et garçons de 6 à 12 ans) pour changer les élèves lorsqu'ils sont malades ou en cas de petit « accident ». Merci de votre aide.

#### ❖ Rappel concernant l'exercice de l'autorité parentale

Il sera maintenant demandé de manière systématique des documents prouvant l'autorité parentale (livret de naissance et/ou acte de naissance) notamment lors des inscriptions.

Pour des demandes de radiation, la signature des deux parents sera exigée.

Monsieur CORNU Pascal  
Directeur